

Journal **du** Textile

Numéro 2321 • 17 janvier 2017 •

www.journaldutextile.com



La femme vit à 100 à l'heure. Pour la suivre, les collections de l'automne-hiver 2017-18 empruntent les matières, les coupes et la décontraction du sport tout en jouant sur le terrain de la haute fantaisie.
Page 38



LA FEMME

court après la fantaisie



Carrefour - William Abbe/Alp

DISTRIBUTION

Les hypers réinvestissent le textile

La grande distribution tente de réveiller son rayon habillement, toujours en perte de vitesse en misant sur son Adn : les marques propres et les prix.

► Page 4

E.COMMERCE

L'e.commerce est mieux encadré

Paris et Bruxelles imposent au secteur de nouvelles règles dont on ne mesure pas encore tous les effets.

► Page 22

TENDANCES

La lingerie se met au sport

Cherchant à accompagner une femme hyperactive, la lingerie de l'automne-hiver 2017-18 puise dans le vestiaire sportif pour se moderniser. ► Page 58



Barbara

Le cuir cherche à mieux préserver ses savoir-faire

Les récentes «Rencontres du cuir», qui se sont tenues chez le maître-chausurier J.M Weston, se sont penchées sur la transmission des savoir-faire.

reconnus et même enviés, devient paradoxalement un sujet d'inquiétude au fil du temps, car l'enjeu consiste à les préserver, à les transmettre et à les faire évoluer.»

Selon Claude-Eric Paquin, le président de la Fédération française de la chaussure, la transmission doit être au cœur de toutes les attentions, «car, lorsqu'une entreprise disparaît, le savoir-faire disparaît». Dans cette optique, il entend sensibiliser les futurs candidats à l'élection présidentielle française à cette cause de la transmission, aujourd'hui «entravée par des aspects fiscaux», «des problèmes d'héritage». Selon son observation, la France ne dispose pas de systèmes qui permettent de financer la reprise des entreprises par des employés ou des tiers, «car la fiscalité apparaît confiscatoire au niveau du capital non coté». Claude-Eric Paquin travaille actuellement à la publication d'un Livre blanc rassemblant des mesures concrètes, devant permettre de faciliter la transmission de ces entreprises riches de savoir-faire.

Freins au développement

Face aux représentants de l'Etat et aux élus locaux présents chez J.M Weston, Yves Morin, le directeur général du Ctc (Centre technique du cuir) a, quant à lui, pointé les freins au développement des entreprises du secteur. Outre «le déferlement de taxes en tout genre, le coût du travail, le maquis des normes et des règlements, les contraintes croissantes du droit du travail, la sur-transposition des lois européennes», le dirigeant a choisi de dénoncer «le plafonnement de la taxe affectée». Cette taxe – prélevée sur les entreprises du cuir à hauteur de 0,2% du chiffre d'affaires, puis redistribuée directement ou indirectement pour financer la recherche, l'innovation, la formation, la communication, l'aide à la création ou autres projets favorisant le développement national et international – a été acceptée par la filière. «Cette redistribution apparaît d'autant plus vertueuse que les grandes entreprises, notamment les groupes de luxe, financent dans une grande mesure ces actions et les Pme et Tpe en sont les bénéficiaires», a-t-il souligné. Or, en 2011, le gouvernement a plafonné le montant collecté. «Aujourd'hui, la filière, qui se développe et crée de la richesse, reverse à l'Etat plus de 2 millions d'€ sur les 14 millions collectés. Ce qui représente près de 14% de la taxe. Et revient à dire que nous payons un impôt sur... la taxe, a résumé Yves Morin. Sur ce point, le directeur du Ctc a été en partie entendu, puisque le plafond de son organisme a été revu à la hausse dans le cadre du projet de loi de finance 2017 (Journal du Textile n°2320, du 10 janvier 2017).

L'innovation est un autre cheval de bataille de la filière. D'après Yves Morin, elle se cache dans les détails. Par exemple, dans cette colle sans solvants adaptée à la petite maroquinerie et à la chaussure, sur laquelle le Ctc planche avec les meilleurs chimistes. Egalement dans la conception des produits, optimisée par des bureaux d'études équipés en 2D ou 3D. Ou encore dans ces logiciels de plus en plus interconnectés, entre l'usine du fabricant et celles des fournisseurs. Et même dans l'usine du futur, qui commence à faire parler d'elle dans le secteur. «Une usine connectée à la distribution, qui intégrera des données, qui gèrera des bases d'informations techniques, matières ou chimiques. En somme, le secteur se trouve dans des contextes économiques industriels classiques», observe Yves Morin. Le duo tradition et innovation marche aujourd'hui bel et bien de pair.

MARIE-EMMANUELLE FRON ●

La filière cuir, un poids lourd de l'économie française. Le secteur du cuir en France est constitué de 8.000 entreprises, qui emploient 70.000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 15 milliards d'€, dont 9 milliards à l'étranger. Cnc-P&M



«LES RENCONTRES DU CUIR» continuent leur tour de France. Après une escapade en Isère, dans l'entreprise de chaussures Paraboote, suivie d'une autre dans le Poitou, chez Maletier le malletier, puis d'une virée dans les Hauts-de-France, chez le maroquinier Camille Fournet, sans oublier un passage en Alsace, chez les Tanneries Hass, et dans l'Aveyron, au Pôle cuir, c'est au cœur du Limousin, chez le maître-chausurier de luxe J.M Weston, que les toutes dernières «Rencontres du cuir» de l'année 2016 se sont déroulées. «Organisées dans toute la France, ces journées ont pour vocation d'attirer l'attention des politiques, des professionnels et des médias sur le savoir-faire exceptionnel d'une entreprise et de débattre d'un enjeu concernant la filière, tel que la formation, la création, la transmission des sociétés ou encore la lutte contre la contrefaçon. Cette fois, nous avons souhaité aborder le délicat sujet de la transmission des savoir-faire», a remarqué Frank Boehly. Le président du Conseil national du cuir n'a pas omis de rappeler l'importance du secteur cuir en France : une filière forte de 8.000 entreprises, qui supportent 70.000 emplois et réalisent un chiffre d'affaires de 15 milliards d'€ en 2015. Avec plus de 9 milliards d'€ réalisés à l'étranger – «soit l'équivalent de la vente d'une centaine d'Airbus A320, prix catalogue», a-t-il illustré avec image et pragmatisme –, la France rafle la troisième place mondiale d'exportateur de cuirs et de peaux bruts et d'articles de maroquinerie. Elle se positionne également au quatrième rang d'exportateur mondial d'articles en cuir

toutes catégories confondues et trône en leader mondial sur le marché du cuir de veau et sur celui du cuir exotique.

Haut de gamme

A voir la place sur l'échiquier mondial qu'occupent ses entreprises, de grands groupes mais aussi des Pme, Tpe et artisans, le secteur est jugé «remarquable» et «résistant». Face à la mondialisation et au géant asiatique, le cuir français chérit son

positionnement haut de gamme. «Cet avantage lui a déjà permis de survivre au naufrage industriel des entreprises françaises à partir des années 80», a rappelé le président.

Détentrices, dans la majorité des cas, d'un savoir-faire d'exception, bon nombre d'entreprises ont d'ailleurs été labellisées Epv (Entreprise du patrimoine vivant). «L'atout considérable que représentent ces multiples savoir-faire, détenus,

La visite de l'usine J.M Weston lors des Rencontres du cuir. A gauche, Frank Boehly, président du Conseil national du cuir et à droite, Claude Lévy, représentant de la Fnigcv. Cnc-P&M



► J.M Weston veille à la pérennité de ses savoir-faire d'exception



Fabrication d'une chaussure J.M Weston. Quatre-vingt seize pour cent des modèles de la marque sont fabriqués à Limoges, dans l'usine qui emploie une cinquantaine de personnes. Cnc-P&M

ARBORÉ aux pieds des présidents et des hommes politiques comme à ceux des jeunes rebelles de «*La Bande du Drugstore*» dans les années 60, le mocassin 180 a forgé le mythe Weston. Avant lui, le «chasse», le «demi-chasse», le «cambre» ou encore le «golf» auront ouvert la voie. Les modèles emblématiques de cette maison de chaussures de luxe limousine, née en 1891, incarnent encore aujourd'hui ce savoir-faire traditionnel et artisanal qui rayonne à travers le monde. Ainsi, 96% des modèles de la marque sont fabriqués à Limoges, dans l'usine qui emploie une cinquantaine de personnes rompues à l'exercice de la coupe à la main du cuir exotique, de la couture plateau sur machine «petits points», du montage ou encore du cousu norvégien, qui nécessite plus de quarante minutes de travail manuel par pied pour enfileur à travers la semelle et la tige ce fil constitué de 16 brins de lin assemblés. Véritable signature du chausseur, le cousu norvégien au point «triangle» réclame plusieurs années d'entraînement avant de maîtriser totalement son savoir-faire.

Ainsi, une chaussure Weston peut compter jusqu'à 250 étapes de fabrication avant d'être couchée, rutilante, et plusieurs fois reluquée par des contrôleurs scrupuleux, dans une boîte destinée à la vente.

«Les clés de la réussite de l'entreprise reposent sur des principes auxquels était déjà attaché Eugène Blanchard, le fondateur», explique Thierry Oriez, le Pdg de J.M Weston. Des principes qui reposent sur le choix d'une fabrication française, l'exigence de la qualité pour les matières premières comme pour la conception, un service sur mesure exceptionnel et un suivi de réparation (presque) à vie de ces souliers. Une chaussure en cousu good-year pourrait ainsi endurer jusqu'à cinq ressemelages.

Pour répondre aux exigences de qualité, Weston a acquis en 1981 la dernière tannerie végétale encore en activité en Europe. D'autres peaux proviennent également de tanneries françaises ou italiennes. «Nous sommes intransigeants sur leur qualité», insiste le dirigeant. La demi-mesure est un autre secret de l'entreprise, qui ne propose pas moins de 29 pointures et 7 largeurs. Le mocassin noir classique compte ainsi 99 références au total.

Assouvir les caprices

Autre préoccupation : assouvir chaque caprice des consommateurs en honorant leurs demandes spéciales. Le client en quête de singularité peut choisir entre 180 peausseries différentes, dont une soixantaine de peaux exotiques, parmi lesquelles du requin, du lézard ou du crocodile. «Il dispose alors d'un produit unique, avec l'assurance d'une qualité renouvelée en cas de réparation.»

Acquise par la famille Descours en 1974, l'entreprise cultive inlassablement son attachement au «Made in France». Afin de pérenniser l'apprentissage de ses techniques ancestrales et de valoriser le travail manuel tout comme le savoir-faire d'exception, J.M Weston a créé sa propre fondation en 2011. «Nous ne sommes que les garants d'un savoir-faire que nous devons transmettre, martèle Thierry Oriez. Nous y veillons avec la Fondation, mais également avec l'Ecole des ateliers Weston.» Celle-ci rassemble dix apprentis par session, soumis à 400 heures de formation. L'entreprise accueille également des cordonniers et bottiers Compagnons du devoir. «Voilà les clés du succès Weston. Ce sont des éléments finalement assez simples, qui reposent sur des principes et des valeurs veillés au quotidien», résume humblement le dirigeant.

M.-E.F. ●

La fabrication d'une chaussure J.M Weston peut compter jusqu'à 250 étapes.



REJOIGNEZ-NOUS !
DEVENEZ AFFILIÉ, FRANCHISÉ
OU PARTENAIRE MULTIMARQUES
 - EXCELLENTE CONDITIONS
 - COLLECTIONS FEMME ET HOMME
 - SHOWROOM À PARIS

E-mail: manuel.billault@fr.soliver.com
 Tél: +33(0)7.76.70.50.68

s.Oliver
 BLACK LABEL